Programme de formation

Conseiller•ère en Insertion Professionnelle

Durée
1120 heures

Mode d'organisation
Mixte

Public visé

Cette formation est destinée à un **public large**, sans restriction d'âge ou de parcours antérieur. Elle s'adresse notamment à :

- **Les demandeurs d'emploi** souhaitant se réorienter vers les métiers de l'insertion professionnelle.
- **Les professionnels** en reconversion ou souhaitant approfondir leurs compétences dans le domaine de l'accompagnement social et professionnel.
- **Les jeunes diplômés** cherchant à entrer dans le monde du travail avec des compétences pratiques et pertinentes.
- **Les personnes en situation de handicap** qui peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique pour faciliter leur parcours de formation.

Pré-requis

Pour participer à cette formation, il est recommandé d'avoir certaines compétences et connaissances préalables :

- **Niveau de connaissance** : Un niveau 4+ est souhaité, notamment en communication orale et écrite, avec des capacités rédactionnelles solides.
- **Compétences en bureautique** : La maîtrise des outils informatiques, en particulier de Word et d'Internet, est essentielle.
- **Expérience professionnelle** : Une année d'expérience minimum dans tous secteurs d'activité est requise pour optimiser l'apprentissage.
- **Validation du projet professionnel** : Les candidats doivent avoir confirmé leur projet de devenir conseiller en insertion professionnelle par des enquêtes auprès de professionnels du secteur.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et se déclinent comme suit :

- **Accueillir et analyser** la demande des personnes afin de poser les bases d'un diagnostic partagé, permettant d'identifier leurs besoins spécifiques.
- **Accompagner les personnes** dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en les guidant sur les différentes étapes à suivre pour intégrer le marché de l'emploi.
- **Mettre en œuvre une offre de services** auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle, en développant des partenariats et en proposant des solutions

adaptées.
- **Développer des compétences** en communication, en gestion des conflits et en rédaction, afin de préparer les stagiaires à des situations professionnelles variées.

Modalités pédagogiques

La formation est conçue en **multimodalité**, ce qui signifie qu'elle peut être dispensée à la fois en présentiel et à distance, selon les besoins et les préférences des stagiaires. Les méthodes pédagogiques incluent :

- **Formation modulaire** : Les stagiaires suivent des modules spécifiques qui leur permettent d'acquérir des compétences ciblées.
- **Accompagnement personnalisé** : Chaque participant bénéficie d'un suivi individualisé pour maximiser ses chances de réussite.
- **Utilisation de divers supports pédagogiques** : La formation intègre des documents écrits, des diaporamas, des supports audio-visuels et des outils multimédias pour enrichir l'expérience d'apprentissage.
- **Plateau technique dédié** : Les stagiaires ont accès à un espace de formation équipé de matériel moderne pour pratiquer les gestes professionnels dans des conditions proches de la réalité.

Description / Contenu

Le parcours de formation proposé est un **titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle**, qui permet d'accéder à divers types d'emplois tels que **accompagnateur à l'emploi**, **chargé d'accompagnement social et professionnel**, et bien d'autres. La formation s'étend sur une durée d'environ **8 mois**, totalisant **1 120 heures**, avec une flexibilité pour s'adapter aux besoins des participants.
Le programme se compose de **3 modules** principaux, chacun étant enrichi par des périodes d'application pratique en entreprise. Le premier module vise à accueillir et analyser les demandes des personnes, permettant de poser les bases d'un diagnostic partagé. Les participants apprendront à gérer des conflits, à traiter des demandes administratives et à rédiger des écrits professionnels.
Le deuxième module se concentre sur l'accompagnement des personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, incluant la contractualisation d'un parcours d'insertion, la conduite d'entretiens centrés sur la personne et l'accompagnement à l'élaboration de projets professionnels.
Le troisième module est dédié à la mise en œuvre d'offres de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle, avec une méthodologie adaptée et des études de cas pratiques.
Chacune de ces étapes est essentielle pour garantir une formation complète et adaptée aux réalités du marché du travail. Cela inclut également une période d'intégration pour familiariser les participants avec l'environnement professionnel et les objectifs de la formation.
Enfin, les résultats de cette formation sont prometteurs, avec un **taux de satisfaction de 84,5%** parmi les stagiaires et **76,3%** d'accès à l'emploi dans les 6 mois suivant la formation.

Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires incluent :

- **Kit pédagogique** : Comprenant tous les documents nécessaires au suivi de la formation.
- **Supports numériques** : Accès à la plateforme de formation Métis, permettant aux stagiaires de suivre des cours en ligne et d'accéder à des ressources complémentaires.
- **Matériel audio-visuel** : Utilisation de vidéo projecteurs et autres outils pour des présentations interactives.
- **Ressources documentaires** : Une bibliothèque de documents et de références pour approfondir les connaissances et les compétences.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences acquises durant la formation comprennent :

- **Évaluations continues** : Des évaluations sont menées tout au long de la formation pour suivre les progrès des stagiaires.
- **Bilan de période en entreprise** : Une évaluation spécifique est réalisée à l'issue des périodes d'application pratique.
- **Session d'examen** : Une semaine est dédiée à la session d'examen finale pour valider les compétences acquises.
- **Enquête de satisfaction** : À la fin de la formation, une enquête est conduite pour recueillir les avis des stagiaires sur la qualité de la formation.